

Machinisme | Le salon présentant les innovations des machines agricoles s'est tenu au lycée agricole d'Ondes (Haute-Garonne), les 6 et 7 septembre dernier. Plus de 32 000 visiteurs avaient fait le déplacement.

Affluence record à Innov-Agri

Les innovations de machines agricoles en démonstration sur le terrain ont encore fait mouche, pour cette septième édition d'Innov-Agri. La formule qui a fait le succès de ce salon a attiré plus de 32 000 visiteurs au lycée agricole d'Ondes, ces mercredi 6 et jeudi 7 septembre, avec une affluence record le premier jour. L'offre de contenus, qui visait à concilier économie et écologie, a visiblement répondu aux attentes des agriculteurs. Les conférences et ateliers ont fait le plein, confirmant un fort engouement pour les sujets d'agronomie, à l'instar de la conférence « Micro-organismes maxi-pouvoir », ou encore du village agroécologie, mis en place lors de la précédente édition en 2015.

Forte implication régionale

Il fallait la journée complète pour arpenter le salon, agrandi de 12 hectares cette année et avec 600 mètres linéaires supplémentaires. Cette surface offrait un confort de visite avec des allées élargies et davantage d'espace pour les vitrines végétales.



Il fallait la journée complète pour arpenter cette nouvelle édition d'Innov-Agri, agrandi de 12 hectares cette année et avec 600 mètres linéaires supplémentaires.

Photo TUP

L'inauguration du salon, mercredi à 17 h 00, s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités : le préfet d'Occitanie, Pascal Mailhos, le

vice-président de la Région Occitanie, Vincent Labarthe, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Pascal Augier, le

président de la chambre d'agriculture de Haute-Garonne, Yvon Parayre, la présidente du conseil d'administration et la directrice du lycée agricole d'Ondes, Véronique Foulquier et Claudine Le Quilliec, et enfin le directeur général et le directeur commercial du Groupe France Agricole, organisateur du salon, Gérard Julien et Luc Faure.

La prochaine édition en 2019

À cette occasion, Yvon Parayre a rappelé les interrogations du milieu agricole quant au prix des céréales, aux applications différenciées des contraintes environnementales en Europe, et au prix de la main-d'œuvre. Le préfet a souligné les atouts de la région Occitanie, première région agricole en nombre d'exploitations et première région viticole mondiale. À ce titre, cette septième édition du salon lançait son premier village vigne, avec des conférences et des démonstrations plébiscitées. La prochaine édition du salon Innov-Agri aura lieu mercredi 4 et jeudi 5 septembre 2019.



Revenu agricole

Retard dans les déclarations à la MSA

La MSA Sud Aquitaine invite les exploitants à retourner au plus vite leur déclaration des revenus agricoles.

Cette année, bon nombre d'exploitants n'ont pas encore retourné leur déclaration de revenus professionnels agricoles. Dans un communiqué, la MSA Sud Aquitaine tient à rappeler « le caractère obligatoire de cette déclaration et invite les exploitants qui ne l'auraient pas retournée à le faire dans les plus brefs délais, ceci pour éviter une taxation forfaitaire qui entraînerait une majoration de leurs cotisations ».

Déclarer vite afin d'éviter une taxation forfaitaire

» Important, il y a des modifications dans les revenus à déclarer

Avec la suppression au 1^{er} janvier 2016 du régime du forfait, remplacé par le régime micro-BA, des modifications interviennent dans les revenus à déclarer à la MSA :

- Les exploitants anciennement soumis au régime du forfait doivent déclarer pour 2016 le montant de leurs recettes brutes (sans abattement), à la rubrique B7 « nouveau micro-BA ».

- La MSA appliquera ensuite l'abattement de 87 % pour calculer le micro-BA.

» La déclaration de revenus professionnels en ligne sur www.msasudaquaine.fr

Accessible dans « Mon espace privé », sur le site Internet de la MSA (www.msasudaquaine.fr), le service DRP web permet d'effectuer sa déclaration directement en ligne. Comment accéder à ce service en ligne ?

- Vous devez vous connecter à « Mon espace privé » avec votre numéro de sécurité sociale (13 chiffres) et non pas avec votre SIRET.

- Vous cliquez en colonne de gauche sur « Mes services Pro en ligne ».

- Vous allez dans la rubrique « Mes Cotisations », puis « Déclarer mes revenus professionnels (DRP) ».

» Votre compte personnel dans « Mon espace privé » n'est pas encore créé

- Allez sur la page d'accueil du site et cliquez sur « s'inscrire ».

- Complétez le formulaire d'inscription en ligne en choisissant de vous inscrire en tant qu'exploitant.

- Vous recevrez en quelques minutes votre code provisoire par mail ou sms, à personnaliser à la première connexion.

Besoin d'aide pour vous connecter à « Mon espace privé » ou utiliser le service DRP web, contactez : l'assistance Internet au 05 56 01 98 82 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00 ou assistance.internet@sud-ouest.msa.fr.

LE MEILLEUR DES DÉMONSTRATIONS EN EUROPE

LE SALON DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES

10 ANS
D'INNOVATIONS

TECH & BIO 2017

LES NOUVEAUTÉS

- » Club Affaires : espace de mise en relation amont / aval
- » Filières élevages, arboricultures et grandes cultures : des espaces dédiés agrandis
- » Parcours innovation : découverte des nouvelles tendances
- » Parcours fil vert 2017 : phyto, les solutions pour une utilisation raisonnée
- » Plus de 120 conférences

tech & bio

www.tech-n-bio.com

20 & 21 SEPTEMBRE 2017

BOURG-LÈS-VALENCE DRÔME
AUVERGNE RHÔNE-ALPES - FRANCE

VALCOM.fr